

Rennes, le 24 mai 2016

Patrick Jéhannin
24 rue Barthélémy Pocquet
35000 – Rennes

à

Monsieur Bertil de Fos
Directeur de l'association Auxilia
41 rue du Chemin Vert
75011 Paris

courrier suivi n° 1K 012 382 5969 7

Monsieur le Directeur,

Le Département d'Ille-et-Vilaine a bien voulu m'adresser copie du marché d'études contracté avec votre association le 9 mai 2016 pour la réalisation d'une évaluation avec propositions sur le dispositif de monnaie locale complémentaire GALLECO.

Je note que s'il est prévu de recueillir l'appréciation des partenaires de l'expérimentation qui sont objectivement assez peu nombreux au regard du million d'habitants de ce département, il n'est nulle part prévu de recueillir l'avis des citoyens, dont celui des contribuables : ni sur leur perception de l'expérimentation, ni sur les perspectives d'avenir. **Il y a là plus qu'un biais.**

La formulation de l'objectif de la 1ère phase de la mission me laisse craindre que l'évaluation de l'expérimentation se limite à une analyse comparative d'un certain nombre de caractéristiques de quelques projets en cours auxquels on peut prêter des points communs (Eusko, Sonantes, Sol Violette), alors que vous n'ignorez pas qu'il y a un très large consensus professionnel pour considérer que **l'évaluation d'une politique publique doit nécessairement porter sur :**

- **sa pertinence**, c'est-à-dire au fond, son utilité au regard des besoins du territoire
- **sa cohérence**, c'est-à-dire ici à tout le moins l'adéquation de sa gouvernance
- **son efficacité**, c'est-à-dire le degré de réalisation des objectifs qui lui ont été fixés
- **son efficience**, c'est-à-dire le rapport entre les moyens engagés et les résultats obtenus
- **son impact**, c'est-à-dire ses effets directs, indirects et induits de toutes natures absolument
- **sa viabilité**, c'est-à-dire sa durabilité une fois les premiers financements externes taris.

Je ne mésestime pas les difficultés que vous allez rencontrer pour évaluer le dispositif, comme cela vous est demandé, sur les territoires de l'expérimentation : c'est-à-dire le Pays de Fougères, le Pays de Redon et Bretagne Sud, ainsi que le canton de Rennes-Centre avant redécoupage. **Avant même d'être évalué, le projet s'est en effet très largement éparpillé** au gré des circonstances, singulièrement à Rennes et jusque dans ses lointains alentours.

Mais je suis assez impatient de connaître un certain nombre de résultats concrets.

- Certains ont été prévus au titre de la convention passée entre le Département et l'association : le chiffre d'affaires réalisé en gallecos et l'augmentation du chiffre d'affaires des entreprises que l'association indique ne pas pouvoir mesurer, la diversité des entreprises en termes de taille, de statuts, d'ancienneté, de pérennité, de chiffres d'affaires dont nous ne savons rien... la domiciliation et la diversité des citoyens adhérents, la masse monétaire en gallecs mise en circulation avec les précisions utiles sur ce concept à géométrie variable, les éléments précis concourant au calcul de la vitesse de circulation des billets, les conversions gallecos-euros qu'il serait judicieux de connaître par catégories d'entreprises, de véritables indicateurs de la vie démocratique de l'association comme le respect de ses statuts ou le respect des délibérations de l'assemblée générale, l'assiduité des administrateurs ou encore les risques de conflit d'intérêt, par exemple.

- D'autres font aujourd'hui complètement défaut, comme l'exact coût du projet pour le Département intégrant toutes ses participations directes et indirectes ainsi que la valorisation de ses contributions volontaires en nature, le montant des gallécos réellement gagés notamment en fin de période, le nombre d'emplois créés et/ou sauvés, ou encore le nombre et le montant des crédits consentis à des entreprises du réseau pour des projets spécifiquement portés par ses adhérents, par exemple.

En dépit des réelles difficultés que j'ai rencontrées pour obtenir des informations que je croyais sans doute naïvement dues à tout citoyen portant un intérêt à cette expérimentation, j'en ai attentivement suivi le déroulement et je me suis exprimé à son sujet ces trois dernières années à de nombreuses reprises.

C'est la raison pour laquelle j'ai pris soin de réunir mes contributions dans un document que j'actualise constamment à l'adresse :

http://www.imotus.org/contribution_a_l_evaluation_du_galleco.pdf

Je ne prétends pas un seul instant que toutes soient d'un égal intérêt, tant s'en faut, mais j'ai la faiblesse de croire que quelques unes d'entre elles recèlent des informations qui peuvent vous être utiles ou des observations qui pourraient être prises en considération.

A toutes fins utiles, vous en trouverez la liste actualisée au 21 mai 2016 en pièce-jointe.

Je vous précise qu'elles peuvent avoir donné lieu à des commentaires qui ne sont accessibles qu'en ligne à l'adresse <http://www.etreounepasetrebretillien.com>.

J'ai coutume de demander que l'on me signale d'éventuelles erreurs ou omissions d'ordre factuel, car je ne peux pas exclure qu'il y en ait. Je m'engage toujours à les corriger au plus vite et je le ferai bien volontiers si vous m'en signalez.

Je n'évoque pas pour l'instant la seconde phase de votre mission qui est conditionnée aux résultats de la première, mais j'aurai l'occasion d'y revenir.

En me tenant à votre disposition pour de plus amples informations si vous le jugiez utile, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Patrick Jéhannin

PJ : 1

Copie pour information :

Monsieur le Président du Conseil départemental
Mesdames et Messieurs les Conseillers départementaux
Madame la Directrice de l'association Galléco

Contribution à l'évaluation du galléco

maj au 21 mai 2016

SOMMAIRE

Décidément pas de chance - 25 septembre 2013
Quid de l'évaluation du galléco ? - 3 janvier 2015
La fabuleuse histoire du galléco - 11 mars 2015
Le galléco à l'épreuve de la vérité - 14 mars 2015
Le galléco : une monnaie sous-évaluée ? - 14 mars 2015
Le modèle du Galléco n'est pas pérenne - 12 juin 2015
Le galléco au secours de la Grèce - 4 juillet 2015
Le galléco : que d'intox !... - 8 juillet 2015
Mise en garde des personnes vulnérables - 27 juillet 2015
Cherche d'urgence 40.000 gallécos - 23 août 2015
Nous avons tous besoin de reconnaissance - 5 septembre 2015
Le galléco n'est qu'un coupon de circonstance - 23 septembre 2015
Sondage - Le galléco près de chez vous ! - 3 octobre 2015
Galléco : le sondage qui cartonne !!! - 10 octobre 2015
Le galléco : un dossier en... instance ? - 26 octobre 2015
Galléco : un exemple de gouvernance - 29 octobre 2015
La légèreté n'est pas sans risque - 30 octobre 2015
Ils appellent ça une monnaie locale - 31 octobre 2015
Insolite : Fougères pourrait avoir le statut de métropole - 1er novembre 2015
Encore un flagrant délit de galléco - 2 novembre 2015
Galléco : l'espoir fait vivre - 6 novembre 2015
Galléco : voilà que je suis puni... - 9 novembre 2015
Galléco : merci de penser aux salariés - 11 novembre 2015
Galléco : quel bilan au bout de 2 ans ? - 12 novembre 2015
Galléco : à Mme la VP du CD35 - 18 novembre 2015
Galléco : vers un prochain salon de thé ?... - 29 novembre 2015
Savoir compter en gallécos - 30 novembre 2015
De la rhétorique de Jean-Louis Tourenne - 2 décembre 2015
En attendant l'évaluation du galléco - 3 décembre 2015
En attendant le galléco numérique - 4 décembre 2015
Sacré croissance !... - 12 décembre 2015
Quand Galléco fait dans l'arnaque - 12 décembre 2015
L'association Galléco n'est pas d'intérêt général - 14 décembre 2015
Galléco recycle aussi les cotisations - 20 décembre 2015
Gallécopains, Gallécopines... - 23 décembre 2015
De la générosité des contribuables en I&V - 30 décembre 2015
Faire le bilan plus tard - 30 décembre 2015
Un conseiller départemental averti en vaut deux - 31 décembre 2015
Deux élus s'expriment sur Radio Laser - 1er janvier 2016
Galléco's toujours, ça m'intéresse - 1er janvier 2016

Du rêve à la réalité - 2 janvier 2016
Lettre ouverte à Monsieur Bernard Marquet - 3 janvier 2016
Petits arrangements entre amis - 4 janvier 2016
Arrêtons de faire du mauvais esprit - 11 janvier 2016
L'association Galléco semble embarrassée - 20 janvier 2016
Oh, le bel enfumage !... - 22 janvier 2016
Galléco : recto-verso - 25 janvier 2016
Galléco nous roule dans la farine - 3 février 2016
Un bilan positif, mais... dans 10 ans - 3 février 2016
Un repli hautement stratégique - 4 février 2016
Le plafond de verre est bas - 4 février 2016
De la fidélité du côté de Redon - 7 février 2016
Le galléco bat des records de popularité - 28 février 2016
On peut toujours rêver - 4 mars 2016
Galléco : evaluation en vue, enfin !... - 4 mars 2016
Le galléco est une aberration départementale - 6 mars 2016
Un triple abus de langage - 8 mars 2016
Promis, c'est promis - 12 mars 2016
Evaluer : oui, mais quoi ?... - 18 mars 2016
Galléco : les mots pour le dire - 29 mars 2016
Sans que cela nous coûte - 29 mars 2016
Galléco : courage, fuyons !... - 1er avril 2016
Galléco : on a l'embarras du choix - 1er avril 2016
Le galléco surfe dans les sondages - 1er avril 2016
Mais à quoi sert l'ADF ?... - 2 avril 2016
Une pseudo monnaie de repli ?... - 10 avril 2016
Galléco : un ultime rappel - 12 avril 2016
Galléco : parlons des 3 territoires retenus - 16 avril 2016
Question orale relative au galléco - 26 avril 2016
Galléco : un bilan accablant - 26 avril 2016
On n'est jamais si bien servi que par soi-même - 27 avril 2016
Galléco un jour, galléco pas toujours - 28 avril 2016
EXCLUSIF : le marché d'évaluation du galléco - 17 mai 2016
Le projet Galléco est-il sérieux ? - 20 mai 2016
Ce que nous apprend le CCTP de l'évaluation du galléco - 20 mai 2016
Mais où sont donc passés les gallécos ?... - 21 mai 2016

patrick.jehannin@gmail.com